

Maisons-Alfort, le 5 août 2014

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la demande de modification concernant un formulant
de la préparation phytopharmaceutique
OSIRIS WIN (BAS 627 00 F) et de son second nom commercial KOREMA.**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par BASF AGRO SAS, relatif à une demande de modification concernant un co-formulant de la préparation OSIRIS WIN (BAS 627 00 F) et de son second nom commercial KOREMA.

L'autorisation de mise sur le marché, n° 2090092, du produit OSIRIS WIN (BAS 627 00 F) et de son second nom commercial KOREMA détenue par BASF AGRO SAS est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2019.

La modification demandée vise à ajouter un co-formulant supplémentaire, en tant qu'alternatif à un co-formulant déjà enregistré, dans le but de pouvoir utiliser l'un ou l'autre de ces co-formulants, de même numéro CAS, dans ce produit.

Ce remplacement n'entraîne aucune modification des propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques de la formulation.

Les documents administratifs requis, ont été fournis et sont conformes.

L'Anses émet un avis favorable à la demande de modification concernant un co-formulant de la préparation OSIRIS WIN (BAS 627 00 F) et de son second nom commercial KOREMA présentée par BASF AGRO SAS.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : OSIRIS WIN, KOREMA, PMOI